



2021

Convention de formation



David DRICOURT

GOBBANS

01/06/2021

Depuis le deuxième semestre 2021, les formations sont organisées sous l'entité juridique Gobbans pour être dissocié des activités d'analyse du cabinet Optim'up.

L'entreprise Gobbans est Datadocké depuis le printemps 2021

La plateforme numérique www.fiscallia.fr est toujours utilisée comme support complémentaire.



Gobbans

Entreprendre l'esprit libre 

fiscallia

Allégez vos taxes 

Optimm'up

Optimiser votre fiscalité locale 

Gobbans

Entreprendre l'esprit libre 

SASU au capital de 1000€

37 avenue Jauzier Koestler, 94100 Saint Maur des Fosses

SIREN 841 867 302 / N° TVA 17 841867302

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11941040794 auprès du préfet de région d'Ile de France

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11941040794 auprès du préfet de région d'IDF

CONVENTION SIMPLIFIEE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

1) GOBBANS

Adresse : 37 avenue Jauzier Koestler, 94100 Saint Maur des Fossés

Représenté par Mr David DRICOURT, gérant d'une part,

Et

2) Société : Siret :

Adresse :

Représentant : Fonction :

d'autre part,

Stagiaire :

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du livre IX du Code du travail portant relatif à la formation professionnelle continue dans le cadre de la formation professionnelle tout au long de la vie.

Article 1er — Objet de la convention

Gobbans, organisera l'action de formation suivante :

Intitulé du stage : **Expertise fiscale valeur locative des locaux et entreprises**

Les formations sont détaillées dans le catalogue.

(Faites une croix dans la colonne correspondant à votre choix de formation)

Formation N°3, Local commercial	
Formation N°4, Local industriel	
Formation N°8, local d'habitation	

Objectifs : Savoir déterminer la valeur locative d'un local imposable à la taxe foncière et à la cotisation foncière des entreprises

Programme et méthodes : document programme

Type d'action de formation : (au sens de l'article 6313-1 du Code du travail : Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances.

Modalités de déroulement pédagogique : Formation collective en présentiel dans salle de cours. Une feuille de présence et d'émargement sera signée par les deux parties, tamponnée et donnée au stagiaire.

Outils pédagogiques : 1 cahier de cours, 1 cahier d'exercices et un accès à la plateforme numérique Fiscallia, www.fiscallia.fr

Effectif de l'action de formation : Limité à 15 personnes

Modalités de sanction : Contrôle de connaissance

Modalités de contrôle de l'assiduité : Attestation d'assiduité + feuille d'émargement

Modalités d'évaluation terminant la formation : Attestation de fin de stage

Date (noter la date de la formation choisie) :

.....

Durée et horaires :

- 8 heures de 9h00 à 13h00 et 14h00 à 18h00 pour les formations numéro 3 et 4
- 5 heures de 13h00 à 18h00 pour la formation numéro 8

Lieu (noter le lieu de la formation choisie) :

.....

Article 2— Dispositions financières

En contrepartie de cette action de formation, l'employeur s'acquittera des coûts suivants :

Formation N°3	Locaux commerciaux	995€ ht
Formation N°4	Locaux industriels	995€ ht
Formation N°8	Locaux d'habitation	620€ ht

Article 3 — Modalités de règlement

Le paiement sera dû à réception de la facture. 40% A LA SIGNATURE DE LA CONVENTION, 60% 15 JOURS AVANT LE DEMARRAGE DE LA FORMATION

Article 4 — Effet

La présente convention prend effet à compter de sa signature par l'entreprise.

Article 5 — Dédit ou abandon

En cas de dédit par l'entreprise à moins de 15 jours francs avant le début de l'action mentionnée à l'article 1, ou abandon en cours de formation par un ou plusieurs stagiaires, l'organisme retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L. 920-9 du Code du travail.

Article 6 — Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le tribunal de Créteil sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à Chennevières Sur Marne le / /

Pour l'entreprise,

(Nom et qualité du signataire)

Pour l'organisme,

David DRICOURT, Gérant

La convention est à nous retourner complétée et signée par mail à l'adresse suivante :
david.dricourt@optimmup.fr